



Agrandissement maison defectueux

Par **stephanie76**, le **26/03/2013** à **19:25**

Bonjour,

nous avons fait une extension à notre pavillon en 2004.

Depuis quelque temps la dalle de béton de cette extension a "travaillée" et par conséquent nous avons à plusieurs endroit notre carrelage qui part en mille morceaux et nous sentons un très léger affaissement au niveau de la jointure entre l'ancienne partie et la nouvelle partie. Les montants des portes aussi ont bougés, en conclusion nous sentons que toute l'extension travaille.

Depuis cela l'entreprise qui a réalisé ces travaux a fermé..

Pouvez-vous me dire quel pourrait être mon recours, s'il y en a un ?

Merci

Par **chaber**, le **26/03/2013** à **20:30**

bonjour

Faire une déclaration à votre assurance dommages-ouvrage

sinon vous rapprocher directement de l'assureur décennale de l'entreprise.